

COMMUNE D'ALLEVARD

(I S E R E)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué le 26 mars, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Sidney REBBOAH, Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Lucie BIDOLI, Yannick BOVICŠ, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Nathalie HAILLEZ,

Pouvoirs : Thomas SPIEGELBERGER pouvoir à Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Sébastien MARCO pouvoir à Christelle MEGRET, Aadel BEN MOHAMED pouvoir à Junior BATTARD, Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI, Béatrice BON pouvoir à Françoise TRABUT, Ludovic BRISE pouvoir à Sidney REBBOAH

Absents : William VIGER, Julien BIGOT

Deux sièges demeurent vacants

Délibération n° 24/2024 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 COMMUNE

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 02 avril 2024, le budget primitif 2024 de la commune s'établit selon les modalités présentées ci-après :

- ✓ le budget principal est construit à partir de la nomenclature comptable M57
- ✓ le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans les maquettes budgétaires et au rapport détaillé, ci-annexés ;
- ✓ une partie des dépenses d'investissement est gérée dans le cadre d'autorisations de programme et de crédits de paiement. Pour mémoire :
 - les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.
 - les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.
 - l'équilibre budgétaire de la section d'investissement de chaque budget s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

À titre d'information, le budget primitif 2024 s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement - Dépense	8 312 782,16
011 - Charges à caractère général	2 316 425,05
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 629 000,00
014 - Atténuations de produits	338 690,94
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	
023 - Virement à la section d'investissement	887 462,23
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	995 882,35
65 - Autres charges de gestion courante	453 200,00
66 - Charges financières	676 121,59
67 - Charges exceptionnelles	16 000,00
Fonctionnement-Recette	8 312 782,16
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	884 295,55
013 - Atténuations de charges	50 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	492 000,00
73 - Impôts et taxes	4 965 649,61
74 - Dotations, subventions et participations	1 076 878,00
75 - Autres produits de gestion courante	320 000,00
76 - Produits financiers	523 959,00
77 - Produits exceptionnels	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Investissement- Dépense	13 731 328,66
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
041 - Opérations patrimoniales	221 202,36
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	11 392 574,41
20 - Immobilisations incorporelles	7 000,00
204 Subventions	15 000,00
TOTAL Opérations comprenant les RAR 2023	1 273 315,07
TOTAL Opérations hors RAR 2023	972 722,86
Opération 10 Aménagement centre ville - AP 1	69 776,00
2031 • Frais d'études	15 000,00
2312 - Agencements et aménagements de terrains	35 000,00
RAR 2315 - Installations , matériel et outillage techniques	19 776,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024



ID : 038-213800063-20240408-DELIB24_2024-BF

Investissement- Dépense	
Opération 11 plan Ecoles	137 450,01
2188 - Autres immobilisations corporelles	19 806,81
2313 - Constructions	117 643,20
Opération 12 Police municipale	1 600,00
2185 - Matériel de téléphonie	1 600,00
Opération 13 Route du Chaney	150 000,00
2031 • Frais d'études	15 000,00
20151 • Réseaux de voirie	135 000,00
Opération 14 Eglise	9 829,00
2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	9 829,00
Opération 15 Cimetière	15 000,00
2116 • Cimetières	10 000,00
2312 - Agencements et aménagements de terrains	5 000,00
Opération 18 Passerelle Breda	327 632,00
2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	84 360,85
Restes à réaliser	243 271,15
2031 • Frais d'études	4 584,00
2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	208 610,36
2138 - Autres constructions	30 076,80
Opération 19 ERP	21 000,00
2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	21 000,00
Opération 20 Mise en conformité restaurant scolaire	1 400,86
RAR 2188 - Autres immobilisations corporelles	1 400,86
Opération 21 Hôtel de ville	50 000,00
2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	10 000,00
21784 - Mobilier	25 000,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	15 000,00
Opération 22 Pleiade	17 347,20
2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	15 600,00
RAR 2135 - Installat générales, agencements, aménagements des construct*	1 747,20

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024



ID : 038-213800063-20240408-DELIB24_2024-BF

Investissement- Dépense	
Opération 23 Réfection réseaux Eaux pluviales - AP 2	337 280,00
2031 • Frais d'études	1 280,00
21532 - Réseaux d'assainissement	301 603,00
RAR 21532 - Réseaux d'assainissement	34 397,00
Opération 24 Réfection de voirie - AP 3	50 000,00
2151 - Réseaux de voiries	50 000,00
Opération 25 Modernisation Eclairage public - AP 4	60 000,00
21534 - Réseaux d'électrification	60 000,00
Opération 26 Vidéoprotection - AP 5	25 000,00
2031 • Frais d'études	15 000,00
2151 - Réseaux de voiries	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	235 210,82
Nouveaux crédits	167 288,71
Restes à réaliser	67 922,11
23 - Immobilisations en cours	587 026,00

Investissement - Recettes	13 731 328,66
021 - Virement de la section de fonctionnement	887 462,23
001-Excédent d'investissement reporté	548 342,89
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	995 882,35
041 - Opérations patrimoniales	221 202,36
10 - Dotations, fonds divers et réserves	132 689,00
13 - Subventions d'investissement comprenant les RAR 2023	385 276,34
Subventions d'investissement hors RAR 2023	273 310,01
Restes à réaliser	111 966,33
Plan Ecole	70 303,01
Chalet PDC	14 937,00
Route du pas du bœuf	54 274,00
Passerelle	99 200,00
Intempéries	34 596,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	10 560 473,49

Le détail du budget primitif figure dans la note de synthèse et le fichier joints.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le rapport de présentation du budget primitif 2024, joint au projet de délibération ;

VU la maquette budgétaire, ci-annexée ;

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2024, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité.

Quatre votes contres de : Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Sidney REBBOAH

